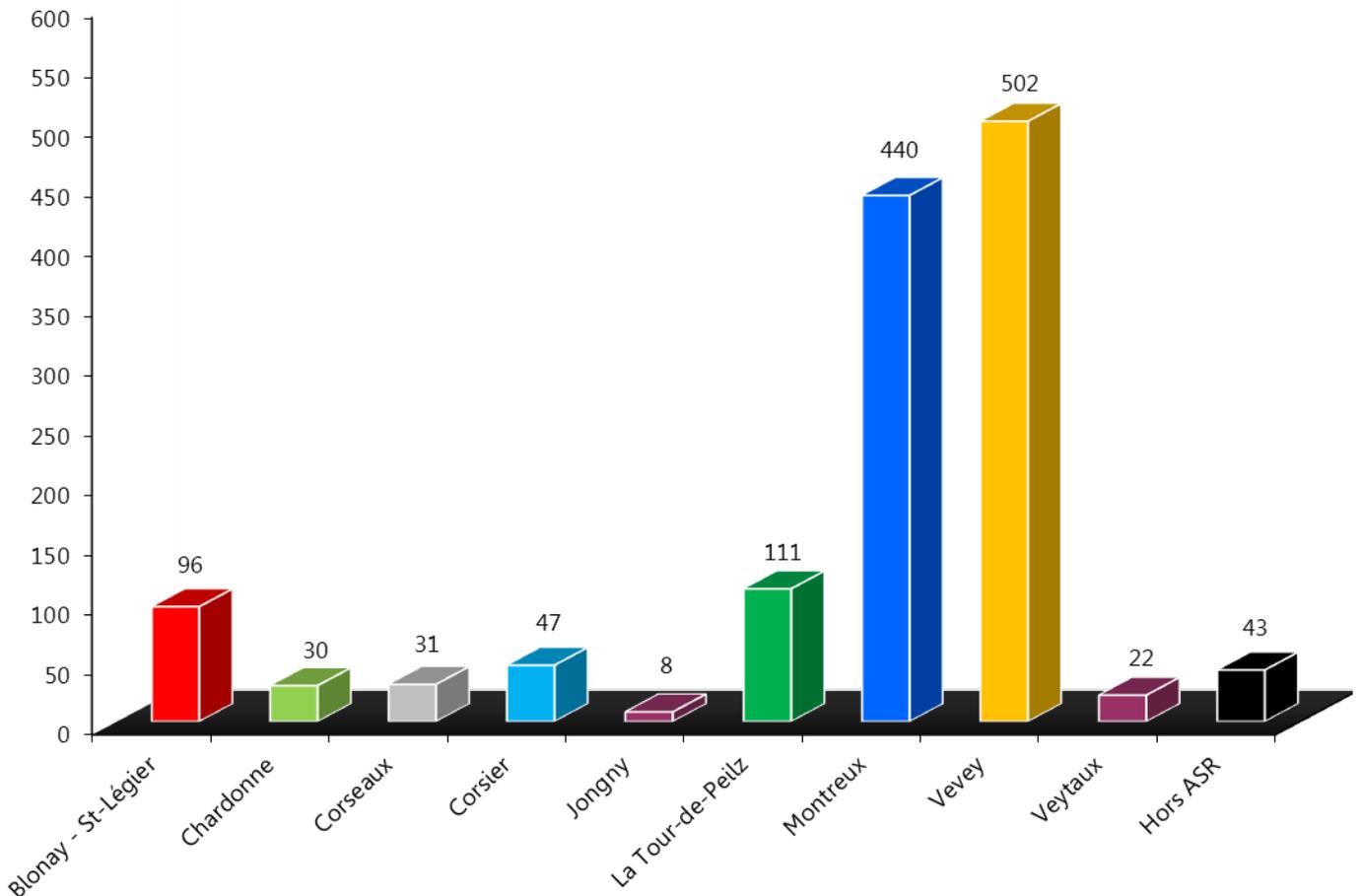
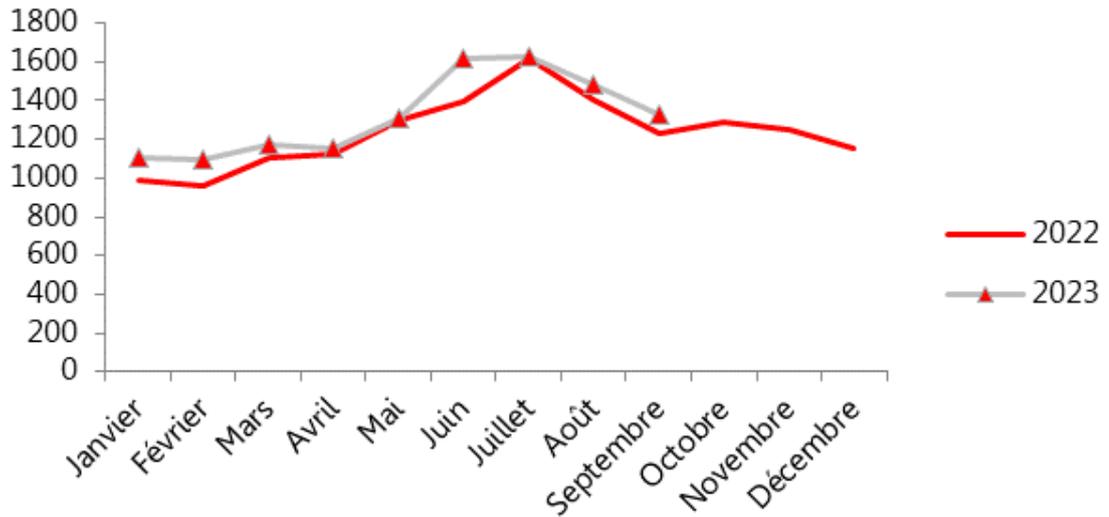


Bulletin d'information

Septembre 2023



Total des interventions 1'330



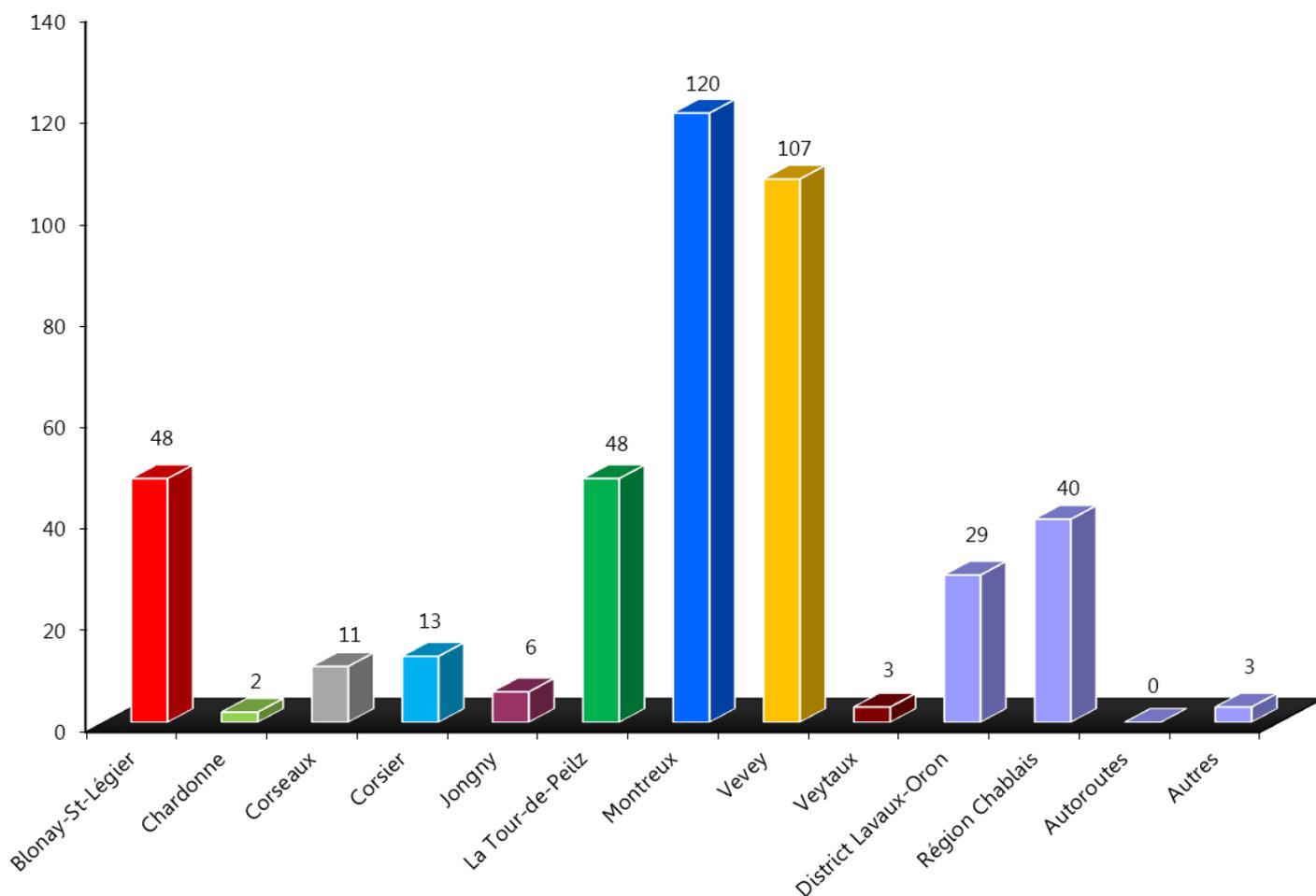
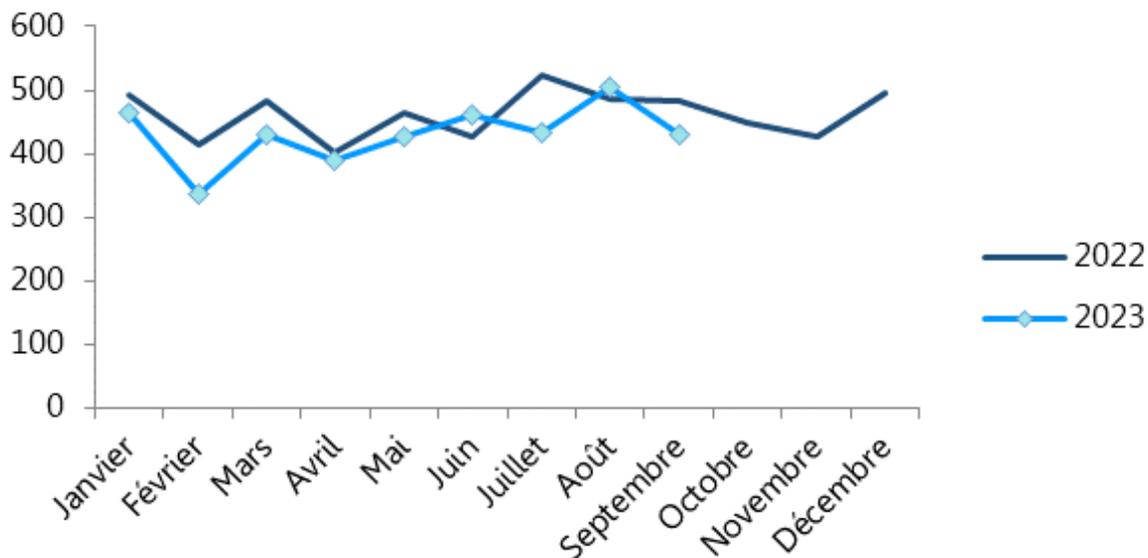
Prévention

- Le Chargé de prévention a rencontré **les jeunes du foyer de l'EVAM** sis à l'avenue des Alpes 114 à Montreux pour évoquer avec eux **différents thèmes utiles à leur intégration**. Ce cours est dispensé dans chaque foyer de l'EVAM, environ deux mois après son ouverture.
- Le Chargé de Prévention a également été sollicité par plusieurs **directions scolaires** pour participer à des soirées réunissant les parents, afin de leur transmettre des informations en lien avec la **circulation routière**, les médias numériques, ainsi que des **messages visant à prévenir certains délits et incivilités régulièrement commis par des mineurs**.
- Vous trouvez des conseils pour que vos enfants fêtent **Halloween** en toute sécurité sur :

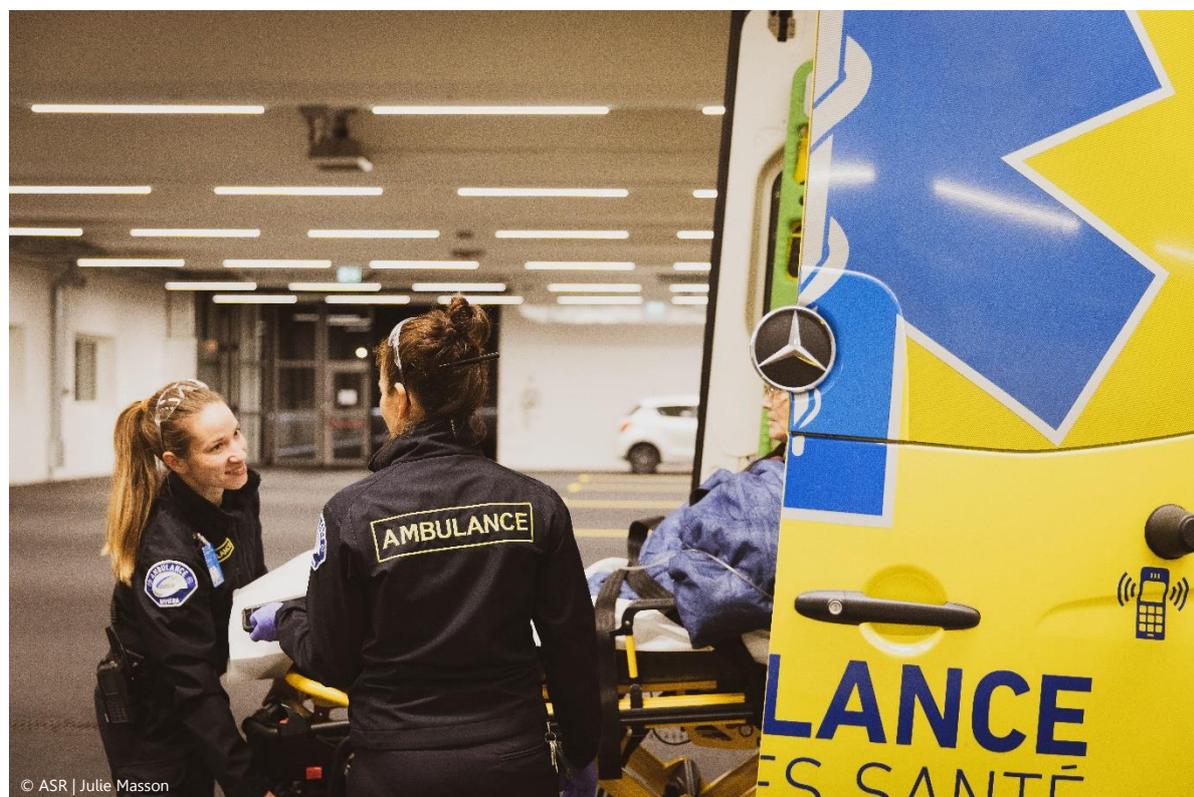
<https://votrepolice.ch/securite-loisirs/halloween/>



Total des interventions 430

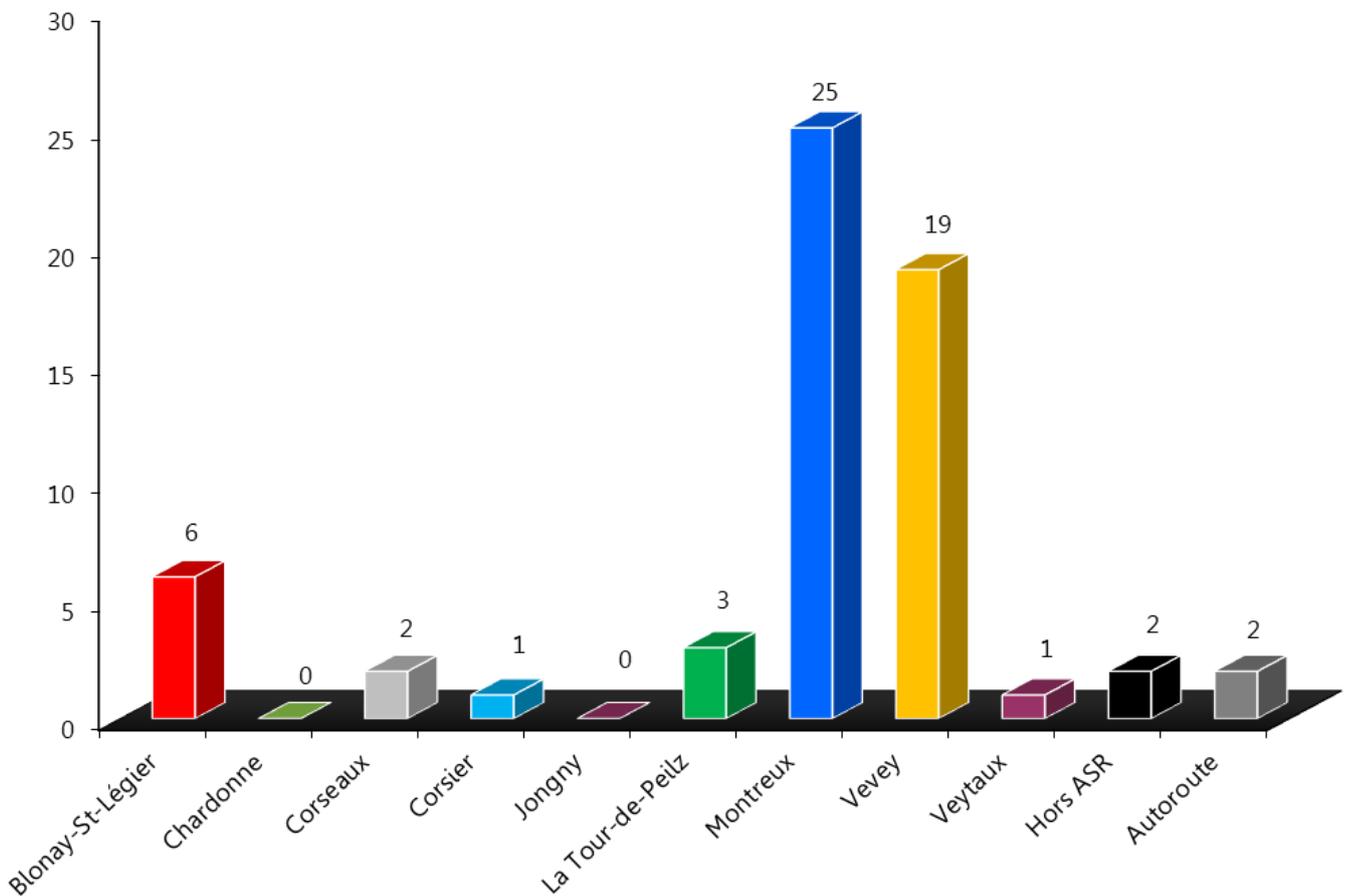
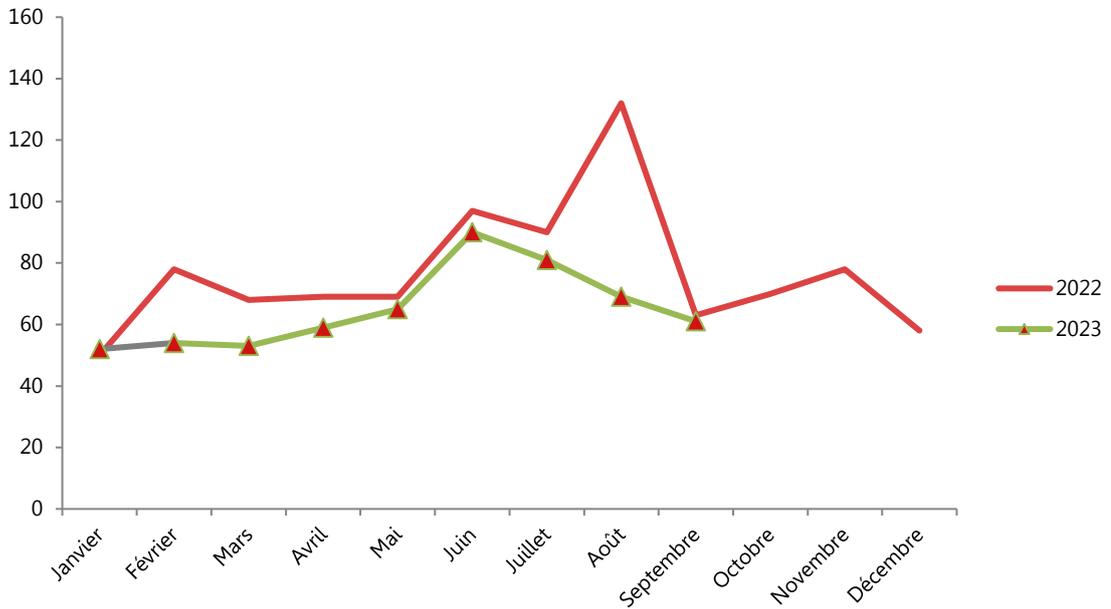


Baisse de l'état général	37
Brûlures	0
Cas psychiatriques	34
Douleurs abdominales / lombaires	24
Grossesses	3
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	26
Problèmes cardiaques	43
Problèmes respiratoires	26
Traumatismes divers	100
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	48
Autres	89



© ASR | Julie Masson

Total des interventions 61



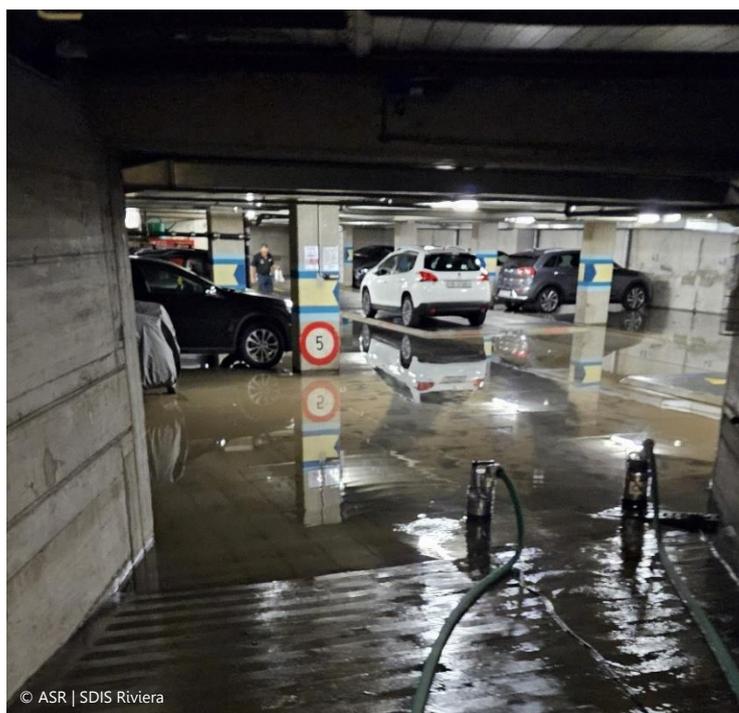
Intervention après un accident à Jongny

Le dimanche 10 septembre, vers 4 heures du matin, un accident de la circulation nécessite l'intervention, entre autres, des pompiers du SDIS Riviera. En collaboration avec une patrouille de Police Riviera, ils sécurisent rapidement les lieux et le véhicule, puis traitent la pollution consécutive à l'accident, avec du produit absorbant. Ainsi, ils écartent tout danger pour les autres usagers de la route. Un équipage d'Ambulance Riviera est également mobilisé.



Importante inondation dans un parking à Montreux

Une fuite apparue sur une conduite d'eau en pleine rue, le vendredi 15 septembre au petit matin, entraîne une importante inondation dans un parking souterrain privé du centre-ville. L'eau envahissant également certaines caves et des locaux souterrains de commerces du quartier, une dizaine de pompiers de Montreux et de Vevey sont mobilisés durant près de quatre heures, de même que Police Riviera et le Service des eaux.



Incendie dans un immeuble de logements à La Tour de Peilz

Un peu avant midi, le jeudi 21 septembre, un incendie dans un immeuble d'habitation nécessite la mobilisation de nombreux partenaires durant une dizaine d'heures : une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, plusieurs patrouilles de Police Riviera et plusieurs équipages d'Ambulance Riviera, des collaborateurs de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut, ainsi que la Police cantonale, les pompiers de Lausanne, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et l'ECA. S'assurant que l'ensemble des occupants de l'immeuble ont pu être évacués, les pompiers (mobilisés avec notamment deux véhicules tonnes-pompes, un camion-échelle et un véhicule pionnier) parviennent à maîtriser l'incendie en l'attaquant de l'extérieur et l'intérieur, ainsi qu'en toiture. Les secours contrôlent quelques personnes. Plusieurs logements sont sinistrés.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

04.09.2023 - 1755 : accident de la circulation

Une automobiliste circule sur la route des Pléiades. Parvenue dans une courbe, elle dévie de sa trajectoire sur la gauche, en raison du soleil, et ne remarque pas la présence d'une voiture en face. Un choc frontal se produit. Les conducteurs s'en sortent indemnes. Le SDIS Riviera se rend sur les lieux afin de traiter la pollution d'hydrocarbure. Une entreprise de dépannage prend en charge les deux automobiles. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

17.09.2023 – 2025 : accident de la circulation avec blessée

Une jeune cycliste de 17 ans circule au chemin des Roches sur un vélo dépourvu d'éclairage, lorsqu'elle perd la maîtrise de son deux-roues et chute, se blessant au visage. Elle est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit au CHUV. Ses parents sont avisés. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Corseaux

02.09.2023 – 1825 : motocycliste élève conducteur qui transporte un passager sans permis

En cours de patrouille motorisée sur la route de Lavaux, les policiers contrôlent un motocycliste élève conducteur et sa passagère. Cette dernière n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire de la catégorie A1, le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente.

10.09.2023 – 0415 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sous l'influence de l'alcool sur la route de Lavaux. L'intéressé perd la maîtrise de son véhicule et heurte un mur. Il est acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage d'ambulanciers. Le SDIS Riviera est mandaté afin de traiter la pollution d'hydrocarbure. Son permis de conduire est saisi et un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Son véhicule est pris en charge par une entreprise de dépannage.

Corsier

06.09.2023 – 0205 : troubles de la tranquillité publique

Police Riviera est sollicitée au Parc Chaplin pour des jeunes qui attisent un feu dans l'emplacement des grillades. Ils sont priés d'éteindre le foyer et de quitter les lieux. Ils sont dénoncés pour infraction au Règlement général de police intercommunal pour être dans le parc après minuit.

Les Monts-de-Corsier, 07.09.2023 – 0600 : accident de la circulation avec un animal

Un motocycliste circule sur le Mont en direction de Vevey lorsqu'il est surpris par la présence de deux sangliers sur la route. Il heurte une des bêtes et chute au sol. Le conducteur ne nécessite pas de prise en charge. Quant au sanglier décédé sur place, il est acheminé à l'abattoir de Clarens. Une entreprise de dépannage prend en charge le motorcycle. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

08.09.2023 – 1915 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Châtel-St-Denis en direction de Jongny. Parvenu dans une courbe, il perd la maîtrise de son engin et finit sa course en dehors de la chaussée. Une ambulance est sollicitée pour conduire l'intéressé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

09.09.2023 – 0320 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste sous l'influence de l'alcool circule sur la route de Châtel-St-Denis. Arrivé dans une courbe, en raison de son état physique, il perd la maîtrise de son scooter et chute au sol. Blessé, l'intéressé est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Son permis est saisi et un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

09.09.2023 – 1055 : fuite de gaz sur le toit d'un immeuble

Un habitant du centre-ville fait appel aux pompiers après avoir entendu un claquement et le bruit d'une fuite de gaz sur le toit de son immeuble. Les six pompiers mobilisés constatent qu'une bouteille de gaz laissée en plein soleil est en train de fuir. Equipés d'appareils de protection respiratoire, ils parviennent à écarter tout risque pour les occupants du bâtiment. Une patrouille de Police Riviera est aussi engagée.

Jongny

28.09.2023 – 0910 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis. Alors qu'il oblique à gauche pour enfile le chemin de la Tuilière, il n'aperçoit pas un cycliste qui circule normalement sur la bande cyclable et un choc s'ensuit. Blessé, le conducteur du deux-roues électrique est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. La Gendarmerie participe également aux opérations de constat. Un rapport est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

Pci, Travaux d'Etat-major

Le mercredi 20 et le jeudi 21 septembre 2023, des travaux d'Etat-major ont eu lieu au poste de commandement régional de La Faraz. Les professionnels et les miliciens qui composent l'Etat-major (EM) ont principalement travaillé sur la définition des objectifs des cours de répétition 2024. Les commandants de compagnie ont rejoint les membres de l'EM pour la deuxième journée.

21.09.2023 - 1150 : incendie dans un immeuble de logements

Un incendie dans un immeuble d'habitation nécessite la mobilisation de nombreux partenaires sécuritaires durant une dizaine d'heures : une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, plusieurs patrouilles de Police Riviera et plusieurs équipages d'Ambulance Riviera, des hommes de la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (ravitaillement des personnes sinistrées), ainsi que la Police cantonale, les pompiers de Lausanne, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et l'ECA. S'assurant que l'ensemble des occupants de l'immeuble ont pu être évacués, les pompiers (mobilisés avec notamment deux véhicules tonnes-pompes, un camion-échelle et un véhicule pionnier) parviennent à maîtriser l'incendie en l'attaquant simultanément de l'extérieur et de l'intérieur, ainsi qu'en toiture. Les secours prennent en charge plusieurs blessés. Plusieurs logements sont sinistrés.

Pollution sonore

En cours de patrouille motorisée le 10 septembre à 18h25 sur la rue d'Entre-deux-Villes, les policiers interceptent un automobiliste effectuant des accélérations inutiles, provoquant ainsi de la pollution sonore. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 17 septembre à 16h25, un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue, la rue d'Entre-deux-Villes et la rue des Chenevières à Vevey est intercepté par une patrouille motorisée et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Montreux

05.09.2023 – 2250 : motocycliste élève conducteur transportant un passager sans permis

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue des Alpes, les policiers contrôlent un motocycliste élève conducteur et sa passagère. Cette dernière n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire de la catégorie A1, le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente.

06.09.2023 – 1140 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la rue Igor-Stravinsky. Lors d'une manœuvre de stationnement, il heurte un véhicule à l'arrêt. Suite à ce premier choc, le conducteur perd la maîtrise de son automobile et emboutit l'arrière d'un autre véhicule, lequel est projeté contre une troisième voiture, qui termine sa course contre un arbre. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 06.09.2023 – 1430 : occupation accessoire au volant

Lors d'une patrouille pédestre sur la rue des Vaudrès, un policier intercepte un conducteur qui manipule son téléphone au volant de son véhicule. L'automobiliste est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

PCi, Clarens, cours FIR formation d'intervention régionale - 23 jours de service

Le jeudi 7 septembre, les miliciens de la (FIR) ont été orientés en vue de la journée de la législature du 9 septembre. Ils ont assuré la préparation du matériel pour la démonstration et les stands de présentation des différents domaines de la protection civile.

PCi, Clarens, cours rapport bataillon ASR – journée de la législature ASR - 232 jours de service

232 astreints de l'ORPC Riviera-Pays d'Enhaut étaient présents lors de la journée de la législature organisée par l'Association Sécurité Riviera en date du 9 septembre 2023.

15.09.2023 - 0600 : importante inondation dans un parking

Une fuite apparue sur une conduite d'eau en pleine rue entraîne une importante inondation dans un parking souterrain privé du centre-ville. L'eau envahissant également certaines caves et des locaux souterrains de commerces du quartier, une dizaine de pompiers sont mobilisés durant près de quatre heures, de même que Police Riviera.

15.09.2023 – 0645 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur la route de Chailly. Parvenue au passage pour piétons au chemin de Baugy, elle ne remarque pas un passant qui traverse la chaussée et le percute. Ce dernier est projeté sur le pare-brise du véhicule et termine sa chute quelques mètres plus loin. La conductrice s'arrête immédiatement pour s'enquérir de son état de santé. Un pompier en congé prend le relais auprès de la victime, en attendant l'arrivée des ambulanciers. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 25.09.2023 – 1800 : chien non-tenu en laisse

En cours de patrouille pédestre sur les quais, un policier remarque un chien gambadant librement sur la plage alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Son propriétaire est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Les Avants, 30.09.2023 – 1900 et 2245 : troubles à la tranquillité publique – organisation d'une soirée sans autorisation

Une présence policière est requise à deux reprises dans un établissement public d'où provient de la musique qui dérange le voisinage. Le gérant est rencontré sur place. Il a organisé une soirée avec animations musicales sans avoir soumis une demande officielle au préalable. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

Conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis ou sans permis

Le 5 septembre à 15h35, un adolescent de 13 ans est intercepté à la rue Gambetta, alors qu'il circule sur sa trottinette électrique sans avoir l'âge lui permettant d'obtenir un permis de conduire de la catégorie M. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa maman est avisée des faits.

Le 17 septembre à 18h15, un adolescent de 13 ans est intercepté à l'avenue des Alpes, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits et se rend sur place.

En date du jeudi 21 septembre à 12h05, un adolescent de 14 ans est intercepté par une patrouille cycliste sur l'avenue de Florimont, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. De plus, il est accompagné de son petit frère à l'arrière, alors que l'engin n'est prévu que pour une personne. Le samedi 23 septembre à 20h30, un trottinettiste de 13 ans est interpellé par une patrouille motorisée sur la rue du Théâtre alors qu'il circule sur un engin électrique sans avoir l'âge requis. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Les parents sont avisés des faits.

En date du lundi 25 septembre à 19h45, un jeune de 11 ans est interpellé à la rue William-Thomi à Clarens, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Le mardi 26 septembre à 12h30 un adolescent de 14 ans circule sur une trottinette électrique à la rue de Jaman à Clarens, sans être titulaire d'un permis de conduire de la catégorie M (cyclomoteur) ou G (tracteur) indispensable entre 14 et 16 ans. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

Pollution sonore

Le 16 septembre à 13h50, un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grande Place est intercepté par une patrouille pédestre et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En date du lundi 18 septembre à 19h10, un motocycliste à la conduite sportive est intercepté à la Grand Rue, puis dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Le mardi 19 septembre à 17h50, lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère inutilement en provoquant des nuisances sonores. Lors des contrôles d'usage, il est trouvé une cannette de bière vide dans son porte-boissons. Le conducteur est dès lors soumis à un éthylotest qui se révèle positif. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

Le 30 septembre à 00h20, un automobiliste qui occasionne des nuisances sonores inutiles à l'avenue du Temple est interpellé à la route de Glion. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

05.09.2023 – 1600 : contrôle de la circulation

Un contrôle de la circulation visant les cycles et les trottinettes électriques est organisé sur la rue d'Entre-deux-Villes. 13 cycles électriques et 10 trottinettes électriques sont contrôlés. Aucune faute grave n'est constatée. Les usagers sont sensibilisés sur l'obligation d'enclencher leur éclairage.

07.09.2023 – 1910 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste sous l'influence de l'alcool circule sur l'avenue du Major Davel. Il perd la maîtrise de son cycle et chute au sol. Blessé à l'épaule, l'intéressé est pris en charge par un équipage ambulancier qui l'achemine à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

09.09.2023 – 1055 : fuite de gaz sur le toit d'un immeuble

Un habitant du centre-ville fait appel aux pompiers après avoir entendu un claquement et le bruit d'une fuite de gaz sur le toit de son immeuble. Les six pompiers mobilisés constatent qu'une bouteille de gaz laissée en plein soleil est en train de fuir. Equipés d'appareils de protection respiratoire, ils parviennent à écarter tout risque pour les occupants du bâtiment. Une patrouille de Police Riviera est aussi engagée.

15.09.2023 - 2020 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur l'avenue de la Gare. Alors qu'elle s'engage dans le giratoire, elle heurte un motocycliste et perd la maîtrise de sa voiture qui sort de la route et percute un panneau publicitaire électrique. Blessé lors de sa chute, le conducteur du deux-roues est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Les pompiers interviennent pour sécuriser la voiture électrique avant l'arrivée du dépanneur et mettent hors tension la batterie du véhicule. Les policiers sécurisent les lieux et procèdent aux mesures de constat.

20.09.2023 - 1420 : usage d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté par une patrouille cycliste sur le Quai Ernest-Ansermet alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

26.09.2023 - 0610 : un homme traverse les voies CFF

Un homme ivre traverse les voies de chemin de fer CFF au moment où un train arrive en gare. Le conducteur du train parvient à freiner à temps et à actionner son avertisseur sonore. L'intéressé est interpellé et dénoncé à l'autorité compétente.

26.09.2023 – 1430 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur l'avenue du Major-Davel. Arrivé près du passage sous voies du Boulevard Saint-Martin, il perd la maîtrise de son cycle électrique et chute. Deux cyclistes de passage lui portent secours et appellent nos services. Blessé, l'intéressé est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat est effectué par Police Riviera.

Pollution sonore

Les lundi 25, mercredi 27 et vendredi 29 septembre aux alentours des 20h30, deux automobilistes et un motocycliste qui occasionnent des nuisances sonores inutiles sont interpellés à la rue d'Italie et à l'avenue du Général-Guisan. Tous trois sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Troubles de la tranquillité publique

Le 28 septembre à 22h40, une présence policière est requise sur les quais de la Veveyse auprès d'un groupe de 4 personnes qui importunent le voisinage en écoutant de la musique à un volume excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances et le propriétaire du dispositif sonore est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le 30 septembre à 10h10, une présence policière est requise sur la Grande Place où un homme ivre importune les personnes présentes au marché. Au vu de son attitude peu coopérative, l'intéressé doit être maîtrisé et acheminé au poste de police, où il est placé en cellule pour s'y calmer et éviter toute récidive. Il fait l'objet d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres – hors Riviera



09.09.2023 – 1435 : pompiers en renfort pour un feu de chalet à Leysin

Alors qu'un important feu de chalet se déclare à Leysin, un large dispositif de secours est mis en place en renfort au SDIS Alpin. Parmi les renforts mobilisés (pompiers, police, ambulance, etc.), une équipe du SDIS Riviera se rend sur place avec un Véhicule Poste de Commandement (VPC). Leur mission, au service des responsables de l'intervention, permet une meilleure coordination des moyens.



Le mercredi 6 septembre 2023, les cadres des domaines de l'appui, de l'assistance, de l'aide à la conduite et de la logistique, ont préparé le cours de répétition annuel sous le commandement du commandant de la compagnie 3. Le cours de répétition annuel aura lieu du 9 au 13 octobre 2023 sur l'ensemble du District Riviera – Pays-d'Enhaut.

Le 28 et 29 septembre 2023, les cadres de la compagnie 6 du Pays-d'Enhaut ont participé au rapport préparatoire et au cours de cadre en vue du cours de répétition qui aura lieu du 30 octobre au 3 novembre 2023 à Château-d'Oex.

